

0130053M
ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE
LYCEE POLYVALENT JEAN PERRIN
74 RUE VERDILLON
13395 MARSEILLE CEDEX 10
Tel : 0491742930

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 8
Numéro d'enregistrement : 65
Année scolaire : 2020-2021
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration

Convoqué le : 02/02/2021

Réuni le : 11/02/2021

Sous la présidence de : Laurent Lucchini

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à BRIANCON , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui

Nombre: 1

Libellé de la délibération :

BRIANCON- Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la sortie à Briançon du 19 au 21 avril 2021 avec une participation des familles de 160.00 €.

La part des accompagnateurs est prise en charge par le lycée.

Le conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer la convention relative à ce voyage.

CET ACTE ANNULE ET REMPLACE L'ACTE N° 98 - C.A. du 02 JUILLET 2020

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	21
Pour :	21
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Lucchini

Prénom : Laurent

Signé le: 12/02/2021 10:22:38

BIEN_20202021_65_0130053M_210218174227

0130178Y

ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE

RECTORAT ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE

PLACE LUCIEN PAYE

13621 AIX EN PROVENCE CEDEX 1

BORDEREAU D'INSTRUCTION

Objet de l'acte : Financement des voyages scolaires BRIANCON- Sur propos

Etablissement émetteur de l'acte : LYCEE POLYVALENT JEAN PERRIN-0130053M

Numéro de séance : 8

Numéro d'enregistrement de l'acte : 65

Année scolaire : 2020-2021

Pour le recteur, et par délégation du préfet de Région

Décision : Validation avec observations

Commentaire :

Pièce(s) jointe(s) : Non

Observations :

Observation n°1 : Dans le respect des directives gouvernementales relatives à la lutte contre l'épidémie de coronavirus.

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Nom : Kamarudin

Prénom : Chantal

Signé le: 18/02/2021 17:42:27

APPARIEMENTS - VOYAGES SCOLAIRES - SORTIES SCOLAIRES

BUDGET PREVISIONNEL

INTITULE DU PROJET : SEJOUR GEOLOGIE A BRIANCON - Elèves de Première et Terminale - Madame RIBON et Monsieur MAILLARD	
DU 19 AVRIL 2021	DATE DE RETOUR : 21 AVRIL 2021

DEPENSES		RECETTES	
COMPTE	LIBELLE	COMPTE	LIBELLE
6245	AVION METRO VISITES	7067	Participation des familles
			160,00 €
6285	Hébergement		55
			3
621	COMPAGNIE THEATRALE		
			APE
6068	Autres fournitures		AAEJP
			FSE
616	Assurance		
6113	AGENCE ICI VOYAGES		
			Autres produits annexes
			Taxe d'apprentissage
			Subvention ministère EN
			Subvention Région
			Prélèvement sur fonds de roulement
	TOTAL DES DEPENSES		TOTAL DES RECETTES
	9 280,00 €		9 280,00 €
			8 800,00 €

0130053M
ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE
LYCEE POLYVALENT JEAN PERRIN
74 RUE VERDILLON
13395 MARSEILLE CEDEX 10
Tel : 0491742930

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 11
Numéro d'enregistrement : 98
Année scolaire : 2019-2020
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration

Convoqué le : 22/06/2020

Réuni le : 02/07/2020

Sous la présidence de : Laurent Lucchini

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à BRIANCON , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :

BRIANCON-Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la sortie Briançon du 19 au 21 avril 2021 avec une participation des familles de 160.00 €. La part des accompagnateurs est prise en charge par le lycée.

Le conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer la convention relative à ce voyage

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	17
Pour :	17
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

BIEN_20192020_98_0130053M_200708130442

0130178Y

ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE

RECTORAT ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE

PLACE LUCIEN PAYE

13621 AIX EN PROVENCE CEDEX 1

BORDEREAU D'INSTRUCTION

Objet de l'acte : Financement des voyages scolaires BRIANCON-Sur proposi

Etablissement émetteur de l'acte : LYCEE POLYVALENT JEAN PERRIN-0130053M

Numéro de séance : 11

Numéro d'enregistrement de l'acte : 98

Année scolaire : 2019-2020

Pour le recteur, et par délégation du préfet de Région

Décision : Validation sans observation

Commentaire :

Pièce(s) jointe(s) : Non

Observations :

Dém'Act

Dématisation des actes des EPLE

Nom : Kamarudin

Prénom : Chantal

Signé le: 08/07/2020 13:04:42